

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
 Public Works and Government Services Canada  
 Telus Plaza North, 5th floor  
 10025 Jasper Avenue  
 Edmonton  
 Alberta  
 T5J 1S6  
 Bid Fax: (780) 497-3510

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
 Public Works and Government Services Canada  
 Northern Contaminated Site Program  
 Telus Plaza North, 5th floor  
 10025 Jasper Avenue  
 Edmonton  
 Alberta  
 T5J 1S6

<b>Title - Sujet</b> Inuvik Airport Remediation	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EW699-140333/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> TC 20140333	<b>Date</b> 2013-07-18
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$NCS-107-9864	
<b>File No. - N° de dossier</b> NCS-3-36055 (107)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-07-30</b>	<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Anthony (NCS), Mary	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> ncs107
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (780) 497-3588 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (780) 497-3510
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW699-140333/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

TC 20140333

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

NCS-3-36055

Buyer ID - Id de l'acheteur

ncs107

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## L'AMENDEMENT \*1 DE SOLLICITATION

**Cette modification est levée pour faire des révisions aux spécifications, pour répondre aux questions portées de la réunion de soumissionnaires optionnelle du 15 juillet 2013 et pour faire des révisions aux documents de demandes de soumissions.**

### **Réunion des Soumissionnaires - Registre d'Assistance**

1. Cliff Prather, KBL Environmental Ltd.
2. Andy Huebner, Winnipeg Environmental Remediations Inc.
3. Dustin Alongi, Millennium Construction
4. Noel Perera, GPEC International LTD
5. Mark Schrader, GPEC International Ltd.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW699-140333/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

TC 20140333

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

NCS-3-36055

Buyer ID - Id de l'acheteur

ncs107

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**Révision 1:**

**Annexe C**

**SPÉCIFICATIONS  
(Jointes en version électronique)**

**Se référer au document anglais**

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW699-140333/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

TC 20140333

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

NCS-3-36055

Buyer ID - Id de l'acheteur

ncs107

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**Révision 2:**

**LES SPÉCIFICATIONS - LES QUESTIONS et les RÉPONSES**

**Se référer au document anglais**

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW699-140333/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

TC 20140333

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

NCS-3-36055

Buyer ID - Id de l'acheteur

ncs107

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**Révision #3:**

**DOCUMENT DE SOLLICITATION LES QUESTIONS et les RÉPONSES**

Question 1

Est-ce que les modifications du contrat seront fournies sur MERX ?

Réponse 1

Nous ne pouvons pas parler de ce qui est disponible sur MERX. Toutes les demandes de soumissions et les modifications des demandes de soumissions sont affichées sur Achats et ventes.

Question 2

Quel est le budget pour le projet ?

Réponse 2

Le budget n'a pas été publié.

Question 3

Quand prévoyez-vous d'adjuger le marché ?

Réponse 3

On estime la mi-août 2013.

**Révision #4:****CHANGEMENTS AU DOCUMENT DE SOLLICITATION:****#1****RÉFÉRENCE: Section 1 - Instructions à l'intention des soumissionnaires****EFFACEZ DANS SON ENSEMBLE:**

- 1.3.3** Le document 2003 Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels (2013-06-01) est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.
- 1.3.3.1** Le paragraphe 5, *Présentation des soumissions*, de la sous-section 4 du document 2003, *Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels*, est modifié comme suit :
- Supprimer : soixante (60) jours. Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours
- 1.3.4** Les soumissions transmises par voie électronique ne seront pas acceptées, en raison de la nature de la présente soumission.
- 1.3.5** Les modifications apportées aux soumissions seront refusées après la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- 1.3.6** En raison des exigences opérationnelles du projet, les demandes de prolongation de la demande de soumissions NE seront PAS prises en compte.
- 1.3.7** L'entrepreneur ne se fera rembourser aucune dépense engagée avant la date d'entrée en vigueur du contrat à moins d'indications contraires explicites dans le contrat.

**INSERTION DANS SON ENDROIT :**

- 1.3.3** Le document 2003 Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels (2013-06-01) est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.
- 1.3.3.1** Le paragraphe 5, *Présentation des soumissions*, de la sous-section 4 du document 2003, *Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels*, est modifié comme suit :
- Supprimer : soixante (60) jours. Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours
- 1.3.4** Les soumissions transmises par voie électronique ne seront pas acceptées, en raison de la nature de la présente soumission.
- 1.3.5** En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.
- 1.3.6** Les modifications apportées aux soumissions seront refusées après la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- 1.3.7** En raison des exigences opérationnelles du projet, les demandes de prolongation de la demande de soumissions NE seront PAS prises en compte.

- 1.3.8** L'entrepreneur ne se fera rembourser aucune dépense engagée avant la date d'entrée en vigueur du contrat à moins d'indications contraires explicites dans le contrat.

**#2****RÉFÉRENCE 4.4 Partie 3 : Considérations autochtones dans le cadre de l'approvisionnement en option (si le Soumissionnaire veut recevoir l'évaluation optionnelle pour la Considération d'Opportunité Aborigène comme exposé dans la section 2.6 d'Annexe 'I'.)****EFFACEZ DANS SON ENSEMBLE:**

Cette exigence est assujettie aux exigences de l'Entente sur les revendications territoriales globales (ERTG) pour le Inuvialuit Final Agreement (IFA) et/ou le Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement (GCLCA). On demande au soumissionnaire de faire appel le plus possible aux groupes Inuvialuit and/or Gwich'in locaux qui figurent dans l'ERTG et qui proviennent des collectivités environnantes. L'article 24 de l'ERTG pour les du le Inuvialuit Final Agreement (IFA) et/ou le Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement (GCLCA) s'applique.

**INSERTION DANS SON ENDROIT:**

Cette exigence est assujettie aux exigences de l'Entente sur les revendications territoriales globales (ERTG) pour le Inuvialuit Final Agreement (IFA) et le Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement (GCLCA). On demande au soumissionnaire de faire appel le plus possible aux groupes Inuvialuit and/or Gwich'in locaux qui figurent dans l'ERTG et qui proviennent des collectivités environnantes. L'article 24 de l'ERTG pour les du le Inuvialuit Final Agreement (IFA) et/ou le Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement (GCLCA) s'applique.

**#3****EFFACEZ DANS SON ENSEMBLE:**

- 4.4.3** Fournir de la documentation qui traite de la prise d'engagements de la part de commerces ou d'entreprises Inuvialuit and/or Gwich'in d'avoir recours à la sous-traitance ou à la prestation de fournitures et de matériel liés au projet.

Notez : si l'Entrepreneur Primordial est des affaires de la région du contrat, la valeur dollar totale de l'Inuvialuit et-ou Gwich'in se contractant inclura aussi la part de l'entrepreneur du fait de nettoyer.

**INSERTION DANS SON ENDROIT:**

- 4.4.3** Fournir de la documentation qui traite de la prise d'engagements de la part de commerces ou d'entreprises Inuvialuit and/or Gwich'in d'avoir recours à la sous-traitance ou à la prestation de fournitures et de matériel liés au projet.

Notez : si l'Entrepreneur Primordial est un entrepreneur d'Inuvialuit et-ou d'Gwich'in de la région du contrat, la valeur dollar totale de l'Inuvialuit et-ou Gwich'in se contractant inclura aussi la part de l'entrepreneur du fait de nettoyer.

**#4**

**EFFACEZ DANS SON ENSEMBLE:**

**Annexe F**

**Base de paiement proposée**

**(servira à calculer le paiement)**

**(pour minimiser la confusion, le texte entier d'Annexe F n'a pas été copié pour cette section à être effacée.)**

**INSERTION DANS SON ENDROIT:**

**Annexe F**

**Base de paiement proposée  
(servira à calculer le paiement)  
(le juillet révisé 18,2013)**

- 1) Sections 1 - Base de paiement**
- 2) Sections 1a - BDCP-1 Ventilation des coûts pour la base de paiement**

---

**Base de paiement proposée : Travaux connus (servira à calculer le paiement)****Section 1 : Prix unitaire ferme ou forfaitaire (selon les quantités estimées)  
INUVIK MIKE ZUBKO AIRPORT FIRE TRAINING AREA REMEDIATION  
INUVIK, NORTHWEST TERRITORIES  
pour la période du contrat**

Le soumissionnaire doit inscrire le prix de chacun des éléments dans les tableaux ci-dessous. Si un élément est gratuit, il inscrit zéro. S'il laisse un élément en blanc, on supposera que cet élément sera gratuit et toutes les modifications de prix seront calculées en conséquence, et le cas échéant, le soumissionnaire sera tenu de respecter le prix total établi. Dans les cas d'omissions graves et à la discrétion de l'autorité contractante, le soumissionnaire peut se voir offrir la possibilité de retirer sa soumission du concours.

**1.0 PRIX UNITAIRE FERME OU FORFAITAIRE : DURÉE DU CONTRAT**

- 1.1** Le paiement versé à l'entrepreneur sera fixé à partir d'un prix unitaire ferme ou forfaitaire, profits inclus, pour les éléments visés dans les présentes, FAB destination pour le site de l'Aéroport de à l'aéroport d'Inuvik (Mike Zubko), aux Territoires du Nord-Ouest, droit de douane inclus le cas échéant, taxe sur les produits et services (TPS) en sus, le cas échéant, pendant la durée du contrat.
- 1.2** Si la quantité finale de l'élément auquel un prix unitaire est attribué dépasse la quantité approximative de l'appel d'offres de plus de 15 %, l'une ou l'autre partie au contrat peut demander par écrit à l'autre partie de négocier un prix unitaire modifié qui s'appliquera au supplément qui dépasse de 115 % la quantité approximative de l'appel d'offres, et pour obtenir rapidement l'approbation de prix unitaire modifié, voici ce que l'entrepreneur doit fournir sur demande au Canada :
- 1.2.1** les dossiers détaillés établissant les dépenses que l'entrepreneur doit effectivement engager pour fournir la quantité prévue dans l'appel d'offres moyennant le prix unitaire jusqu'au moment où la négociation a été demandée;
- 1.2.2** les frais de main-d'œuvre approximatifs à l'unité, l'établissement et les matériaux requis pour la partie de l'élément qui dépasse de 115 % la quantité prévue dans l'appel d'offres.
- 1.3** S'il ressort que la quantité finale produite en fonction des frais de main-d'œuvre et avec l'établissement et les matériaux requis à un prix inférieur au prix unitaire ne dépasse pas 85 % de la quantité approximative de l'appel d'offres, l'une ou l'autre des parties au contrat peut demander par écrit à l'autre partie de négocier un changement au prix unitaire de l'élément dans les cas suivants :
- 1.3.1** il existe une différence démontrable entre les dépenses à l'unité que l'entrepreneur doit engager pour fournir la quantité approximative de l'appel d'offres et les dépenses à l'unité qu'il doit engager pour fournir la quantité finale;
- 1.3.2** la différence dans le coût unitaire est attribuable uniquement à la diminution de la quantité, et à rien d'autre;
- 1.3.3** c'est à la partie qui demande la négociation, d'établir le changement proposé, de le justifier et de quantifier;

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW699-140333/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

TC 20140333

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

NCS-3-36055

Buyer ID - Id de l'acheteur

ncs107

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 
- 1.3.4** en aucun cas, le prix total d'un élément qui a été modifié à la suite d'une réduction de la quantité ne doit dépasser le montant qui aurait été payé à l'entrepreneur, si 85 % de la quantité prévue dans l'appel d'offres avaient été effectivement fournis.

**Base de paiement proposée - Travaux connus (servira à calculer le paiement)  
Section 1 : Prix unitaire ferme ou forfaitaire - (selon les quantités estimées)  
Pour la période du contrat  
Assainissement à l'aéroport d'Inuvik (Mike Zubko), aux Territoires du Nord-Ouest**

Item #	Description	Unit	Quantity	Unit Price	Total
BDPC-1	Solde des coûts du projet - Comprend tous les frais variables indirects, y compris ceux qui ne sont pas directement attribuables aux rubriques de paye, y compris les bénéfices, la supervision, les coûts indirects, l'administration, l'assurance responsabilité civile générale, la CAT, la provision pour réparation d'équipement et tous les autres frais indirects liés à des prix unitaires précis, etc.	Montant forfaitaire			
01 11 00-1	Séminaire d'orientation des travailleurs	Montant forfaitaire			
01 31 19-1	Réunion de démarrage du projet par téléconférence	Chacune	1		
01 31 19-3	Réunions relatives à la construction	Montant forfaitaire			
01 33 00-1	Photographies	Montant forfaitaire			
01 35 32-1	Plan de santé et sécurité propre au site	Chacune	1		
01 53 00-1	Installation	Montant forfaitaire			
01 53 00-2	Désinstallation	Montant forfaitaire			
01 71 00-1	Arpentage	Montant forfaitaire			\$ _____
01 77 00-1	Inspection après la désinstallation	Montant forfaitaire			
01 78 00-1	Documents d'archive du projet	Montant forfaitaire			
02 55 13-1	Excavation de sol contaminé et remblai	m <sup>3</sup>	5,100	\$ _____	\$ _____
31 22 15-1	Rénovation et remplacement de routes et voies d'accès	Montant forfaitaire		\$ _____	\$ _____
31 32 21-1	Géotextile - Approvisionnement	m <sup>2</sup>	100	\$ _____	\$ _____
31 32 21-1	Géotextile - Installation	m <sup>2</sup>	6,200	\$ _____	\$ _____
31 32 22-1	Géomembrane - Approvisionnement	m <sup>2</sup>	100	\$ _____	\$ _____
31 32 22-1	Géomembrane - Installation	m <sup>2</sup>	6,200	\$ _____	\$ _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW699-140333/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

TC 20140333

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

NCS-3-36055

Buyer ID - Id de l'acheteur

ncs107

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Item #	Description	Unit	Quantity	Unit Price	Total
Prix total partiel estimé (BDP)					\$
TPS (5 %)					\$
<b>Prix total estimé (BDP)</b>					<b>\$</b>

## Section 1a : Ventilation des coûts pour la BDPC-1

Présentation de la ventilation des éléments Le formulaire ci-dessous présente à l'autorité contractante la ventilation des coûts inclus dans la BDPC-1. Cette ventilation aidera à établir si les coûts représentent un bon rapport qualité-prix s'ils se sont jugés « justes et raisonnables ». La ventilation fournie doit correspondre au total fourni à la section 1 de la BDPC-1 de la base de paiement proposée Remarque : Se reporter à 1031-2, article 07 pour les coûts qui ne s'appliquent pas. Il se peut qu'on demande une autre ventilation le cas échéant.

Item	Description	Amount
00 11 21	Sommaire des travaux, c.-à-d. Balance des coûts du projet pour le projet, y compris sans s'y limiter: - tout cout indirect variable pour les frais généraux et les frais d'administration - les coûts pour les expéditeurs - les présentations à la clôture du projet - la police CGL - l'assurance tous risques - les coûts de la CAT - les dépenses d'entreprise - le matériel auxiliaire - les véhicules de service - la supervision -les réparations de matériel et l'achat et le -transport de pièces.	\$ _____ \$ _____
01 11 00	Résumé des travaux	\$ _____
01 31 19	Réunions de projet	\$ _____
01 32 18	Diag. en barres (GANTT) du calendrier de la construction	\$ _____
01 33 00	Procédures de présentation de documents	\$ _____
01 35 15	Procédures spéciales du projet pour les sites contaminés	\$ _____
01 35 32	Plan de santé et sécurité propre au site	\$ _____
01 35 43	Procédures environnementales	\$ _____
01 41 00	Exigences de réglementation	\$ _____
01 45 00	Contrôle de la qualité	\$ _____
01 51 00	Services publics temporaires	\$ _____
01 52 00	Installations de construction	\$ _____
01 53 00	Installation et désinstallation du chantier	\$ _____
01 61 00	Exigences générales concernant les produits	\$ _____
01 71 00	Exigences d'arpentage	\$ _____
01 77 00	Procédures de clôture	\$ _____
01 78 00	Documents à remettre à l'achèvement des travaux	\$ _____
02 55 13	Sol contaminé	\$ _____
31 22 15	Nivellement	\$ _____
31 32 21	Géotextiles	\$ _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW699-140333/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

TC 20140333

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

NCS-3-36055

Buyer ID - Id de l'acheteur

ncs107

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Item	Description	Amount
31 32 22	Géomembranes	\$
Total pour la ventilation des coûts servant à établir la base de paiement. Le montant en dollars doit être égal à celui qui est indiqué dans la base de paiement BDPC-1.		\$

Base de paiement proposée - Résumé des prix approximatifs	
Prix approximatif (total) - BDP – Section 1 (TPS en sus)	_____ \$
TPS en sus @ 5%	_____ \$
Prix approximatif (total) - (TPS incluse)	_____ \$

**#5**

**Référence: Annexe "H"**

**Attestations et documents requis**

**1.2 La Garantie de Contenu de Gwitch'in et-ou d'Inuvialuit Pour le fait de Contracter  
La Valeur Estimée d'Inuvialuit et-ou le Contenu d'Employé Gwitch'in Pour Contracter - le %  
Inuvialuit et-ou le Contenu de Sous-entrepreneur/Affaires Gwitch'in**

**EFFACEZ DANS SON ENSEMBLE:**

Notez : si l'Entrepreneur Primordial est des affaires de la région du contrat, la valeur dollar totale de l'Inuvialuit et-ou Gwitch'in se contractant inclura aussi la part de l'entrepreneur du fait de nettoyer.

**INSERTION DANS SON ENDROIT:**

Notez : si l'Entrepreneur Primordial est un entrepreneur d'Inuvialuit et-ou d'Gwitch'in de la région du contrat, la valeur dollar totale de l'Inuvialuit et-ou Gwitch'in se contractant inclura aussi la part de l'entrepreneur du fait de nettoyer.

**#6**

**Référence: Annexe "I"**

**EFFACEZ DANS SON ENSEMBLE:**

**2.6 Considérations autochtones dans le cadre de l'approvisionnement (si le Soumissionnaire veut recevoir l'évaluation optionnelle pour la Considération d'Opportunité Aborigène comme exposé dans la section 2.6 d'Annexe 'I'.)**

**(pour minimiser la confusion, le texte entier d'Annexe F n'a pas été copié pour cette section à être effacée.)**

**INSERTION DANS SON ENDROIT:**

**2.6 Considérations autochtones dans le cadre de l'approvisionnement (si le Soumissionnaire veut recevoir l'évaluation optionnelle pour la Considération d'Opportunité Aborigène comme exposé dans la section 2.6 d'Annexe 'I'.)**

Les points de prime optionnels suivants pour les avantages de Gwitch'in et-ou d'Inuvialuit permettent aux Soumissionnaires de fournir un plan aux considérations d'Inuvialuit local et-ou Régional et-ou les citoyens Gwitch'in et les communautés dans les Régions de Revendication de Terrain Complètes identifiées. Les points de Prime Optionnels seront ajoutés aux points de total de critères estimés du point.

NOTEZ : si le Soumissionnaire échoue le point a estimé des critères, la proposition sera considérée techniquement inacceptable et ne sera donnée aucune considération de plus et les points de prime optionnels, si applicable, ne seront pas évalués ou considérés.

CRITÈRES DE LA SOUMISSION	Points possibles	Score
La prise d'engagements, dans le cadre du contrat, relativement à la possibilité de formation en cours d'emploi ou de perfectionnement professionnel des Inuvialuit et-ou Gwitch'in.	5	
L'embauche de main-d'œuvre Inuvialuit et-ou Gwitch'in et de l'engagement de services professionnels des Inuvialuit et-ou Gwitch'in. <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0 – 33 % d'heures totales de la main-d'œuvre 0-1 points</li> <li>• 34-66 % d'heures totales de la main-d'œuvre 2-3 points</li> <li>• 67-100 % d'heures totales de la main-d'œuvre 4-6 points</li> </ul>	6	
La prise d'engagements de la part de commerces ou d'entreprises Inuvialuit et-ou Gwitch'in d'avoir recours à la sous-traitance ou à la prestation de fournitures et de matériel liés au projet. <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0 – 33 % de prix estimé total 0-1 points</li> <li>• 34-66 % de prix estimé total 2-3 points</li> <li>• 67-100 % de prix estimé total 4-6 points</li> </ul> Notez : si l'Entrepreneur Primordial est un entrepreneur d'Inuvialuit et-ou d'Gwitch'in de la région du contrat, la valeur dollar totale de l'Inuvialuit et-ou Gwitch'in se contractant inclura aussi la part de l'entrepreneur du fait de nettoyer.	6	
NOMBRE TOTAL POSSIBLE	17 points	

<b>Résumé de l'évaluation</b>	
<b>Total des points obtenus - Soumission technique (60 % de 140 = 111 points) - RÉUSSITE/ÉCHEC</b>	
<b>Total des points obtenus - Soumission sur la gestion et l'organisation - (60 % de 185 = 84 points) - RÉUSSITE/ÉCHEC</b>	
<b>Total des points facultatifs obtenus - Considérations liées aux possibilités pour les Autochtones (maximum offert = 17 points - aucun minimum réussite/échec)</b>	
<b>Total global des points offerts - Toutes les sections de la soumission</b>	<b>342</b>
<b>Sélection de l'entrepreneur - Meilleur rapport qualité-prix = Mérite + coût</b>	
<b>Mérite : (Note totale globale du soumissionnaire/total des points offerts) X 60%</b>	
<b>Note pour le mérite</b>	
<b>Coût : (Coût total estimé le plus bas/coût total estimé du soumissionnaire) X 40%</b>	<b>40</b>
<b>Note pour le coût</b>	
<b>Total - Points offerts pour le meilleur rapport qualité-prix</b>	<b>100</b>
<b>Note pour le meilleur rapport qualité-prix</b>	